



Choix du domicile familial

Par **philippe**, le **16/04/2012 à 11:00**

Bonjour,rnrnMon épouse souffre de maladie mentale , trois séjours en hopital psy en 10 mois.rnrnNotre situation financière ne nous permet plus de continuer à habiter une maison que nous avons achetée ensemble.rnJe perçois une petite retraite,nous avons encore un emprunt à rembourser, et mon épouse n'a pas de revenus.rnrnJe lui propose de vendre notre maison actuelle , d'habiter une petite maison dont j'ai hérité en indivision avec mes frères et soeurs et que nous occuperons moyennant un faible loyer.rnrnElle refuse tout changement de domicile et continue à nier nos problèmes financiers.rnrnComment faire?rnrnMerci de vos avis ou suggestions

Par **Marion2**, le **16/04/2012 à 11:22**

Bonjour,rnrnVoyez avec un médecin et le Juge pour une mise sous tutelle.rnrnCdt